



1. **Indications :**

Suspicion d'infection ostéo-articulaire (IOA), infections graves, dont les examens microbiologiques permettent d'établir le diagnostic de certitude par l'isolement et l'identification du ou des micro-organismes en cause et d'étudier la sensibilité aux antibiotiques ou antifongiques.

2. **Milieux utilisés**

- Pot stérile (flacon rouge)



- Prélèvements ostéo articulaires effectués au bloc opératoire : demander au laboratoire de bactériologie le bon de prescription et les récipients (bouillons + pot stérile et pot à billes)

3. **Renseignements cliniques souhaités**

- Age, sexe, traitement antibiotique ou anti-inflammatoire,
- Indication ou circonstances ayant motivé la réalisation de l'examen (notion d'arthrite septique ?) : prothèse, complications post-infectieuse, contexte péri-opératoire

4. **Technique de prélèvement**

- Les prélèvements doivent être réalisés dans des **conditions d'asepsie chirurgicale stricte**, sous peine de contamination du prélèvement et/ou de résultat faussement positif.
- Idéalement il est recommandé de respecter un délai minimal de 15 jours par rapport à toute antibiothérapie et de multiplier les prélèvements.
- **Les prélèvements superficiels de plaies ou de fistules par écouvillonnage doivent être bannis** car le plus souvent contaminés par la flore cutanée (seuls les ponctions et prélèvements par abord en zone saine ont une valeur prédictive correcte).
- Pour les liquides de ponction (pus et liquides articulaires) se référer à la fiche de bonnes pratiques de prélèvements des liquides de ponction.

Prélèvements per-opératoires : si possible, 5 prélèvements en des sites anatomiques différents (demander au labo les milieux nécessaires et le bon de demande spécifique comportant le nom du préleveur, les dates et heures, les sites anatomiques et les informations cliniques). Ces prélèvements peuvent être liquides (pus, liquide articulaire) ou solides (tissus de granulation, tissu osseux, tissu d'interposition et tout tissu paraissant suspect). Le matériel d'ostéosynthèse (vis, ciment, tiges) peut être adressé au labo.

5. **Acheminement des prélèvements**

Le transport doit s'effectuer le plus rapidement possible (acceptable <24H à T° ambiante) Idéalement aux heures ouvrables (8 H -17 H) du lundi au vendredi